



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑳ Numéro de dépôt : **91402284.3**

⑤① Int. Cl.<sup>5</sup> : **B42D 5/04**

㉒ Date de dépôt : **21.08.91**

③⑩ Priorité : **24.08.90 FR 9010657**

④③ Date de publication de la demande :  
**26.02.92 Bulletin 92/09**

⑧④ Etats contractants désignés :  
**BE CH DE ES GB IT LI NL**

⑦① Demandeur : **3F INTERNATIONAL (Société à  
Responsabilité Limitée)**  
**8, rue des Compagnons, La Folie-Couvrechef**  
**F-14000 Caen (FR)**

⑦② Inventeur : **Lamirault, Olivier**  
**34, Place Saint-Sauveur**  
**F-14000 Caen (FR)**  
Inventeur : **Laine, Bruno Victor Henri**  
**14, rue des Grès**  
**F-14320 May sur Orne (FR)**  
Inventeur : **Pelletier, Michel**  
**7, rue de la Fosse aux Toiles**  
**F-14700 Falaise (FR)**

⑦④ Mandataire : **Lemoine, Robert et al**  
**Cabinet Malémont 42, Avenue du Président**  
**Wilson**  
**F-75116 Paris (FR)**

⑤④ **Support d'informations écrites et agenda multi-fonctions réalisé à l'aide de celui-ci.**

⑤⑦ La présente invention concerne un support d'informations écrites comprenant plusieurs feuilles de papier (3) maintenues à l'intérieur d'une couverture de protection (1) qui peut être refermée sur elle-même autour d'au moins un axe de pliage (X), caractérisé en ce que les feuilles de papier (3) sont fixées sur des feuilles de support intercalaires (2a, 2b) elles-mêmes portées par la couverture (1), à l'intérieur de celle-ci, les feuilles de papier (3) étant de préférence fixées sur leur feuille de support (2a, 2b) par des lignes de reliure (6) sensiblement perpendiculaires à l'axe de pliage (X) de la couverture (1).  
Application en particulier à la réalisation d'agendas.



La présente invention concerne un support d'informations écrites comprenant plusieurs feuilles de papier maintenues à l'intérieur d'une couverture de protection qui peut être refermée sur elle-même autour d'au moins un axe de pliage, ainsi qu'un agenda réalisé à l'aide d'un tel support d'informations écrites.

Un souci principal des cadres et chefs d'entreprise est de rationaliser l'organisation de leur emploi du temps et, à cette fin, les agendas professionnels sont des auxiliaires précieux dont on cherche constamment à améliorer la fonctionnalité ainsi que la souplesse et la facilité d'emploi.

Dans cet esprit, la présente invention propose un support d'informations écrites du type spécifié en introduction, utilisable en particulier pour la réalisation d'un agenda perfectionné, mais plus généralement à d'autres fins, qui se caractérise en ce que les feuilles de papier sont fixées sur des feuilles de support intercalaires elles-mêmes portées par la couverture, à l'intérieur de celle-ci.

Dans ce support d'informations écrites, les feuilles de papier peuvent être fixées sur leur feuille de support, soit par une ligne de reliure marginale, pour former chacune un feuillet individuel, soit de préférence par une ligne de reliure centrale délimitant deux feuillets sur chaque feuille, et, dans un mode de réalisation avantageux de l'invention, ces lignes de reliures sont sensiblement perpendiculaires à l'axe de pliage de la couverture.

L'intérêt d'un support d'informations écrites ainsi conçu est qu'il permet de réaliser toutes sortes de répertoires, en particulier des agendas, aptes à être organisés de façon simple pour une fonctionnalité optimale et une grande souplesse et commodité d'emploi.

Dans un agenda selon l'invention, réalisé à partir d'un tel support d'informations écrites comprenant une ou plusieurs paire(s) de feuilles de support successives, les feuilles de support de chaque paire portent avantageusement, sur leurs faces en regard mutuel, un feuillet respectif et de préférence deux occupant chacun une moitié respective de ladite face, sur le recto duquel ou de chacun desquels est imprimé un cadre de planification de l'emploi du temps sur plusieurs jours, de préférence sur les six jours ouvrables d'une semaine.

Selon une caractéristique additionnelle, prévue notamment dans le cas d'un agenda mensuel ou à sous-divisions mensuelles, l'une au moins des feuilles de support de chaque paire porte, sur sa seconde face ou face extérieure, au moins un feuillet supplémentaire sur le recto duquel est imprimé un cadre de planification de l'emploi du temps sur plusieurs jours successifs, de préférence sur les jours de la première ou de la dernière semaine d'un mois.

Grâce à l'ensemble de ces dispositions, le possesseur d'un agenda selon l'invention aura instanta-

nément, en l'ouvrant, une vue générale ou quasi-générale sur son planning de travail pour une période de temps donnée, qui sera un mois calendaire dans la forme préférentielle susmentionnée de cet agenda.

Selon une autre caractéristique de l'invention, chacun des feuillets revêtu d'un cadre de planification constitue le feuillet supérieur d'un bloc dont les autres feuillets, pour une partie au moins d'entre eux, ainsi que, le cas échéant, la face de la partie sous-jacente de la feuille de support correspondante, portent au recto un cadre aide-mémoire associé à un jour respectif répertorié sur ledit cadre de planification.

L'agenda selon l'invention est ainsi doté avantageusement d'une deuxième fonction, celle d'un aide-mémoire journalier, qui est un complément indispensable à sa fonction de planification de l'emploi du temps.

Pour faciliter l'emploi de cet aide-mémoire, il est en outre prévu, selon une autre caractéristique de l'invention, que chaque cadre de planification soit composé de colonnes figurant respectivement les jours successifs considérés et de lignes figurant les heures de travail quotidiennes, et que chaque feuillet d'un même bloc porte une languette saillante située dans l'alignement d'une colonne du cadre de planification, correspondant au jour auquel est associé le cadre aide-mémoire apparaissant sur le feuillet suivant ou, le cas échéant, sur la face de la partie sous-jacente de la feuille de support correspondante, lesdites languettes formant ainsi des signets.

Le caractère multi-fonctionnel de l'agenda selon l'invention peut en outre être amélioré par le fait que les feuillets non utilisés comme supports de cadre aide-mémoire sont subdivisés en coupons détachables, pour notes écrites, et/ou que l'une au moins des feuilles de support porte, sur sa face extérieure, au moins un bloc supplémentaire de feuillets constituant les pages d'un répertoire de suivi d'action.

Des supports d'informations écrites conformes à la présente invention, vont maintenant être décrits plus en détails, mais uniquement à titre d'exemples non limitatifs, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un tel support d'informations écrites, constituant un agenda représenté ouvert entre deux feuilles de support intercalaires ;
- la figure 2 représente en plan, avec arrachements partiels, le recto de la feuille de support de gauche de l'agenda de la figure 1 ;
- la figure 3 représente, à plus grande échelle, un feuillet portant un cadre aide-mémoire ;
- la figure 4 est une vue en perspective, analogue à la figure 1, d'un second agenda conforme à l'invention, illustrant des variantes de réalisation de certains détails de cette dernière ; et
- la figure 5 est une vue en perspective, à échelle réduite, de l'agenda de la figure 4 représenté

fermé.

D'une manière connue en soi, le support d'informations écrites, visible sur la figure 1, réalisé sous la forme générale d'un cahier, comprend plusieurs feuilles de papier 3, à l'intérieur d'une couverture de protection 1, rigide ou flexible, repliable sur elle-même autour d'un axe transversal médian X.

Conformément à l'invention, ce cahier renferme également plusieurs paires de feuilles intercalaires successives en carton souple ou papier fort, telles que 2a et 2b, qui, dans chaque paire, constituent les deux pans d'un même substrat mince repliable sur lui-même et broché le long de son pli, sur l'intérieur de la tranche la de la couverture 1, ces feuilles intercalaires 2a, 2b formant des feuilles de support pour les feuilles de papier 3 regroupées en liasses 4 et 5.

Plus précisément, sur chacune des faces intérieures en regard mutuel des feuilles de support 2a, 2b de chaque paire, une liasse respective 4 ou 5 de feuilles de papier 3 est fixée, dans une position centrée, par une ligne de reliure 6 médiane, sensiblement perpendiculaire à l'axe de pliage X de la couverture 1. Chaque ligne de reliure 6, qui peut être réalisée par couture ou tout autre technique connue de reliure, subdivise chacune des feuilles 3 de chaque liasse 4 ou 5 en deux feuillets 3a, 3b ou 3c, 3d repliables respectivement vers le bas et le haut, les deux blocs de feuillets ainsi formés dans chaque liasse occupant chacun une moitié respective de la face intérieure de la feuille de support correspondante 2a ou 2b.

Bien qu'un cahier du type décrit ci-dessus puisse avoir toutes sortes d'applications, celui qui est exemplifié ici est spécialement aménagé pour constituer un agenda.

A cette fin, il comprend en premier lieu, sur la face extérieure de la feuille de support de gauche 2a de chaque paire, une troisième liasse de feuilles de papier 8, identique aux deux premières 4, 5 et fixée de la même façon, par une ligne de reliure 9, pour délimiter deux blocs de feuillets 8a et 8b, comme on peut le voir sur la figure 2.

En second lieu, sur le recto du feuillet supérieur de chacun des blocs de feuillets intérieurs 3a à 3d et du bloc de feuillets extérieur inférieur 8b, blocs qui comportent tous six feuillets, est imprimé un cadre 10 de planification hebdomadaire de l'emploi du temps, constitué d'une multiplicité de cases, telles que 11, formées aux intersections de six colonnes (lundi, mardi, etc...), affectées respectivement aux six jours ouvrables d'une semaine, et d'une quinzaine de lignes (8 h, 9 h, etc...) correspondant aux heures de travail d'une journée.

Ces cinq cadres 10, dont le premier, sur le feuillet 8b, et le dernier, sur le feuillet 3d, ne seront utilisés qu'en partie, donnent ainsi une représentation graphique complète d'un mois calendaire et permettent, pratiquement en un seul coup d'oeil, d'avoir une vue générale du planning de travail pour ce mois, grâce

aux rendez-vous identifiés en abrégé dans les cases 11 appropriées.

A chacune des colonnes journalières utilisées de chaque cadre de planification 10, est en outre associé un cadre aide-mémoire 12 d'un autre modèle, visible sur la figure 3, qui est imprimé sur un feuillet respectif parmi les cinq situés au dos du feuillet supérieur du bloc considéré 8b, 3a à 3d. Pour les blocs de feuillets couvrant une semaine pleine, le dernier cadre aide-mémoire 12 est imprimé directement sur la surface de la moitié sous-jacente de la feuille de support 2a ou 2b.

Ce cadre aide-mémoire 12 qui, comme on le voit sur la figure 3, est composé de plusieurs bandes horizontales 13 avec, dans chacune d'elles, un cartouche 14 renfermant de petits symboles graphiques 15, permet à l'utilisateur de mémoriser par écrit une opération à réaliser au jour considéré (coup de téléphone à donner, lettre à envoyer, cadeau à offrir, etc...), simplement en cochant le symbole 15 correspondant et en inscrivant le nom du destinataire. On peut également, dans le cadre aide-mémoire 12, détailler l'objet d'un rendez-vous pris pour le même jour et noté en abrégé sur le cadre 10 de planification. Le verso des feuillets de chaque bloc 8b et 3a à 3d peut en outre être utilisé comme page de bloc-notes pour l'inscription de notes libres.

En revenant à la figure 1, on observera aussi que, pour faciliter l'utilisation de l'aide-mémoire constitué par les différents cadres 12, chacun des feuillets de chaque bloc 8b, 3a à 3d, porte une languette saillante 16, située dans l'alignement d'une colonne respective du cadre de planification 10, affectée au jour auquel est associé le cadre 12 apparaissant sur le feuillet suivant ou, le cas échéant, sur la moitié de feuille de support sous-jacente. Chaque languette 16 forme ainsi un signet que l'on peut saisir par les doigts pour, comme on le voit sur la partie droite de la figure 1, découvrir instantanément le cadre aide-mémoire 12 du jour choisi en rabattant vers le bas ou le haut le ou les feuillet(s) qui le couvre(nt).

On ajoutera encore que les feuillets des blocs 8b et 3a à 3d, non utilisés comme support de cadre aide-mémoire 12, sont pré-découpés le long de lignes de ruptures 17 (voir arrachement inférieur de la figure 2) pour former des coupons détachables 18 pour notes écrites, par exemple des instructions à laisser à un collaborateur.

L'arrachement supérieur de la figure 2 montre également que, dans le groupe de feuillets 8a qui couvre la moitié haute de la face extérieure de la feuille de support de gauche 2a et sous le feuillet supérieur, dont le recto porte l'inscription du mois auquel se réfère la sous-division de l'agenda, le recto et le verso des autres feuillets constituent les pages d'un répertoire de "suivi d'action", revêtues à cet effet de cadres 19, dans lesquels peuvent être inscrites les opérations à effectuer au cours du mois considéré, mais

programmées à l'avance, dans le cadre par exemple du suivi d'un dossier professionnel.

La figure 4 illustre une seconde version d'un support d'informations écrites selon l'invention, se présentant sous la forme d'un classeur dans lequel les feuilles de support 2a, 2b, qui sont ici individuelles, sont montées, grâce à des perforations 20, 21, sur des anneaux 22, 23 saillant sur l'intérieur de la tranche 24 de la couverture 1, délimitée par deux axes de pliage  $X_1$  et  $X_2$ , ces anneaux pouvant être ouverts.

Dans l'agenda conçu à l'aide de ce classeur, quelques compléments ou variantes de détail, par rapport au mode de réalisation des figures 1 à 3, sont à noter. C'est ainsi que dans chaque case 11 des cadres de planification, sont imprimés trois petits repères latéraux 35 que l'on peut cocher pour préciser, quart d'heure par quart d'heure, le timing du programme de rendez-vous d'une journée. En outre, les languettes 16 sont directement formées sur le feuillet 3a à 3d ou 8b associé au jour qu'elles identifient, dans l'alignement de la colonne journalière correspondante.

La figure 5 représente l'agenda de la figure 4 en position fermée. On peut y voir les douze sous-divisions mensuelles délimitées par les feuilles de support intercalaires 2a, 2b.

Il va de soi cependant qu'en conservant les principes de la présente invention, on peut subdiviser l'agenda d'une autre manière, par exemple en sous-divisions couvrant chacune deux semaines, auquel cas les blocs de feuillets ne contiendront chacun que trois feuillets et seuls les quatre présents sur les faces intérieures des feuilles de support 2a, 2b porteront, sur leur feuillet supérieur, un cadre de planification tel que 10, subdivisé en trois colonnes journalières.

Il convient d'ajouter également que les blocs de feuillets 3a à 3d et 8a et 8b peuvent être individuels, auquel cas ils seront fixés sur les feuilles de support 2a et 2b, chacun par une ligne de reliure marginale.

## Revendications

1. Support d'informations écrites comprenant plusieurs feuilles de papier (3,8) montées sur des feuilles de support (2a, 2b) maintenues à l'intérieur d'une couverture de protection (1) qui peut être refermée sur elle-même autour d'au moins un axe de pliage ( $X$  ;  $X_1$  ,  $X_2$ ), caractérisé en ce que les feuilles de support (2a, 2b) constituent des intercalaires répartis en plusieurs paires successives subdivisant ledit support d'informations écrites en plusieurs sections et en ce que, dans chaque paire, lesdites feuilles de support intercalaires portent des feuilles de papier au moins sur leurs faces intérieures en regard mutuel.
2. Support d'informations écrites selon la revendication 1, caractérisé en ce que les feuilles de papier (3, 8) sont fixées sur leur feuille de support (2a, 2b) par une ligne de reliure marginale, pour former chacune un feuillet individuel.
3. Support d'informations écrites selon la revendication 1, caractérisé en ce que les feuilles de papier (3, 8) sont fixées sur leur feuille de support (2a, 2b) par une ligne de reliure centrale (6, 9) délimitant deux feuillets (3a , 3b ; 3c, 3d ; 8a, 8b) sur chaque feuille.
4. Support d'informations écrites selon la revendication 1, caractérisé en ce que les lignes de reliures, par lesquelles les feuilles de papier (3, 8) sont fixées sur leur feuille de support (2a, 2b), sont sensiblement perpendiculaires à l'axe de pliage ( $X$  ;  $X_1$ ,  $X_2$ ) de la couverture (1).
5. Agenda réalisé à partir d'un support d'informations écrites selon la revendication 3 ou 4, caractérisé en ce que les feuilles de support (2a, 2b) de chaque paire portent, sur chacune de leurs faces en regard mutuel, au moins un feuillet respectif, et de préférence deux (3a, 3b ou 3c, 3d) occupant chacun une moitié respective de ladite face, un cadre (10) de planification de l'emploi du temps sur plusieurs jours étant imprimé sur le recto de chacun de ces feuillets.
6. Agenda selon la revendication 5, caractérisé en ce que l'une au moins (2a) des feuilles de support de chaque paire porte, sur sa seconde face ou face extérieure, au moins un feuillet supplémentaire (8b) sur le recto duquel est imprimé un cadre (10) de planification de l'emploi du temps sur plusieurs jours successifs.
7. Agenda selon la revendication 5 ou 6, caractérisé en ce que chacun des feuillets (3a, 3b, 3c, 3d, 8b) supports de cadre de planification (10) constitue le feuillet supérieur d'un bloc dont les autres feuillets, pour une partie au moins d'entre eux, ainsi que, le cas échéant, la face de la partie sous-jacente de la feuille de support, portent au recto un cadre aide-mémoire (12) associé à un jour respectif répertorié sur le cadre de planification correspondant.
8. Agenda selon la revendication 7, caractérisé en ce que chaque cadre de planification (10) est composé de colonnes figurant respectivement lesdits jours successifs et de lignes figurant les heures de travail quotidiennes, et en ce que chaque feuillet d'un même bloc porte une languette saillante (16) située dans l'alignement d'une colonne du cadre de planification, correspondant au jour auquel est associé le cadre aide-mémoire

(12) apparaissant sur le feuillet suivant ou, le cas échéant, sur la face de la partie sous-jacente de la feuille de support (2a ou 2b) correspondante.

9. Agenda selon la revendication 7 ou 8, caractérisé en ce que les feuillets non utilisés comme supports de cadre aide-mémoire sont subdivisés en coupons détachables (18). 5
10. Agenda selon l'une quelconque des revendications 5 à 9, caractérisé en ce que l'une au moins (2a) des feuilles de support de chaque paire porte, sur sa face extérieure, au moins un bloc de feuillets (8a) constituant les pages d'un répertoire de suivi d'action (19). 10  
15

20

25

30

35

40

45

50

55

**FIG. 1**

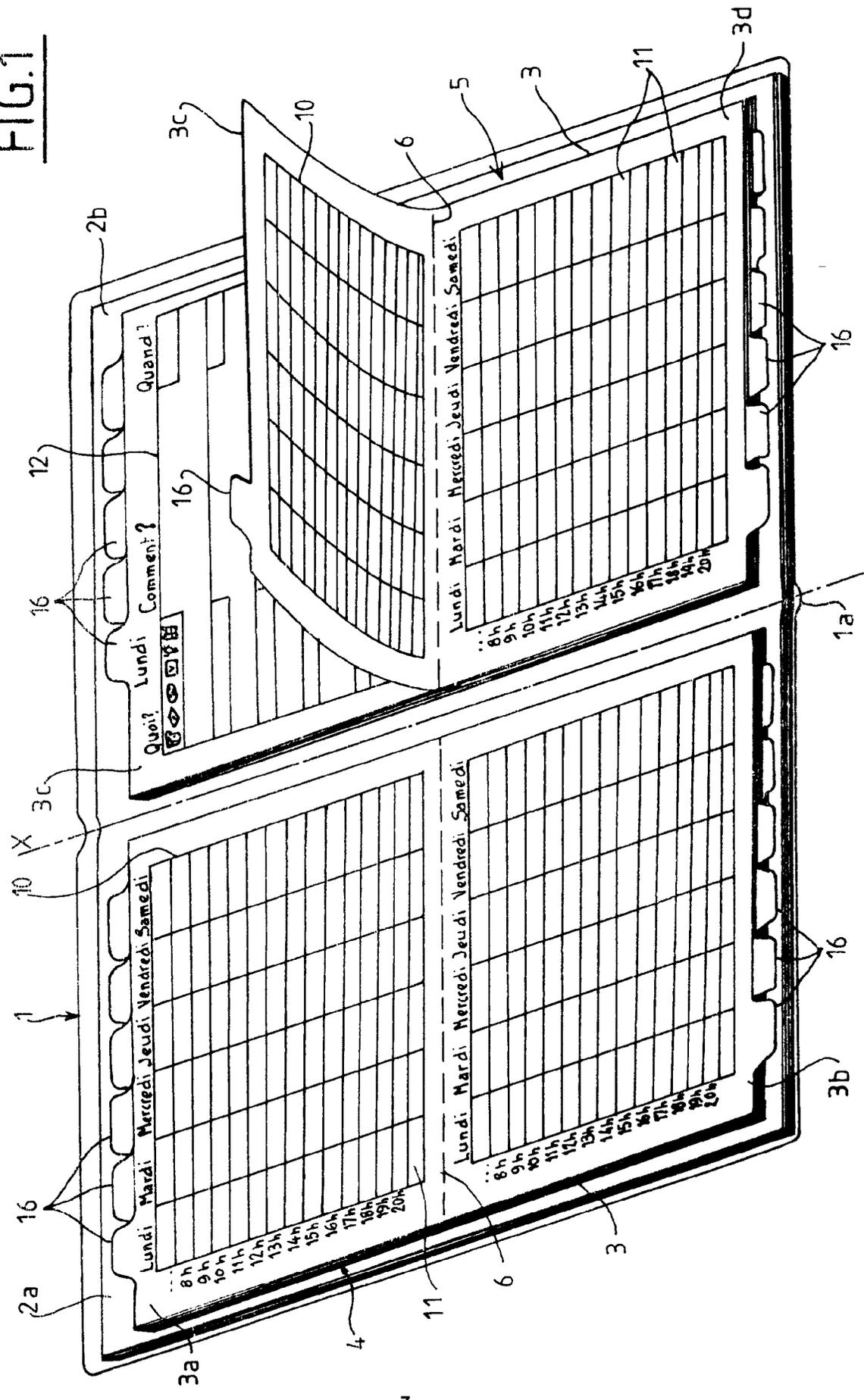
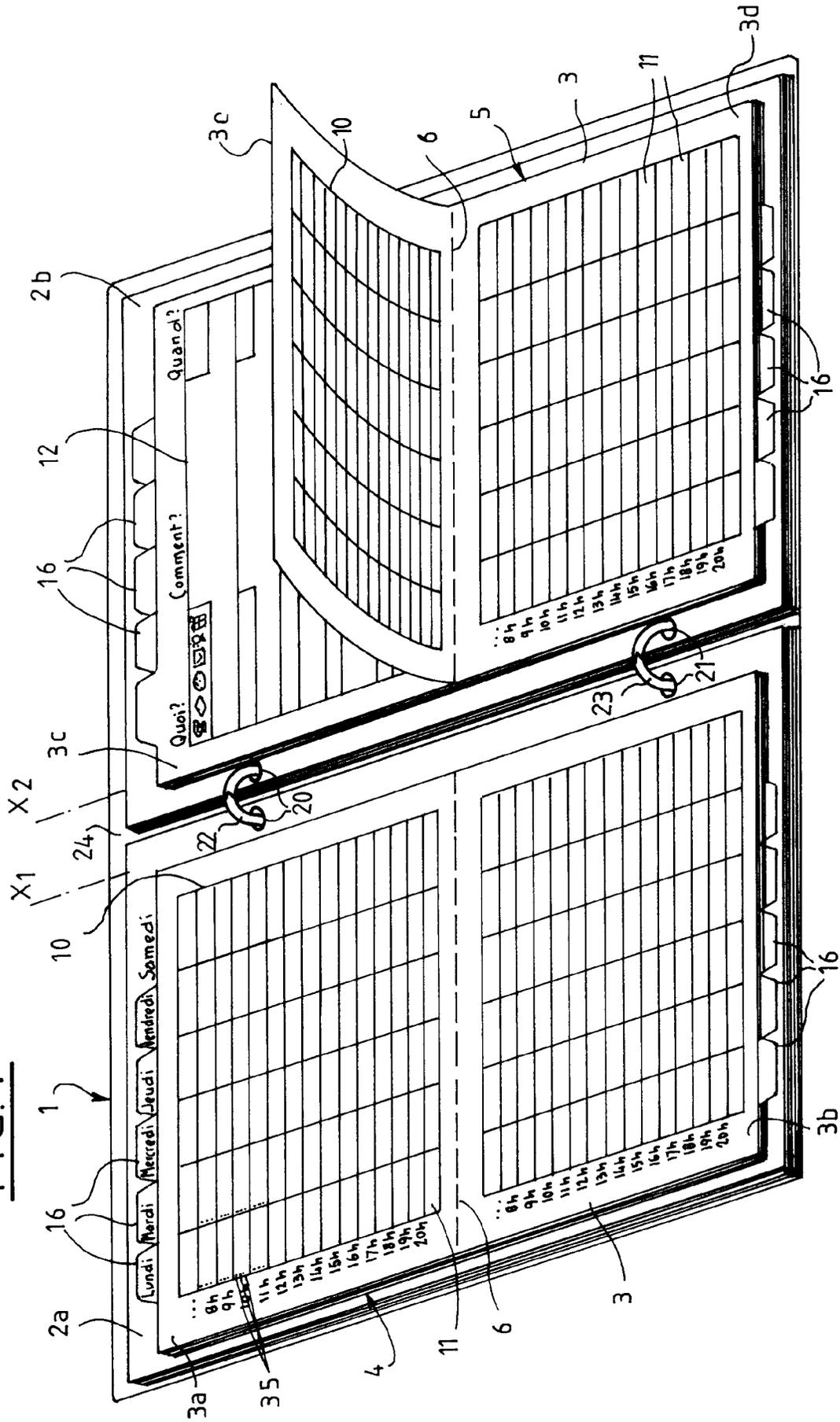




FIG. 4





Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 2284

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)	
X	US-A-3 275 343 (P.T.HOLM) * le document en entier *	1, 2	B42D5/04	
Y	---	5-10		
X	US-A-2 894 767 (H.J.FRIEDMAN) * le document en entier *	1, 3		
Y	---	5-10		
Y	FR-A-2 629 014 (HELLSTERN) * le document en entier *	8		
Y	---	9, 10		
A	FR-A-1 501 853 (HOLM) * le document en entier *	1, 2, 5, 6, 10		
A	---	1		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHEES (Int. Cl.5)
A	GB-A-203 331 (GORDON HOLROYD BOOTH) * le document en entier *	1		B42D
A	FR-A-630 035 (LUCIEN HASS) * le document en entier *	1		
A	FR-A-871 593 (BESSAY) * le document en entier *	1		
A	---	1		
A	LU-A-41 136 (KULL) * le document en entier *	1		
A	DE-C-876 388 (ALBIN FRANK DONAUWÖRTH) * le document en entier *	1		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications				
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 08 OCTOBRE 1991	Examineur J-P MEULEMANS	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande I : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire				

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)